

Hans Hofmann

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **52 (1957)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

était-il capable quand il découvrait les vertus de l'adversaire! Preuve en soit l'admirable portrait que, dans ses *Souvenirs*, il traça du Président Hæberlin qui n'appartenait pas à son parti et devait être un jour le protecteur écouté de nos ligues idéalistes.

En réalité, Grellet ne se laissait prendre dans aucun filet; son goût de la découverte l'entraîna au loin; son goût de l'aventure aussi. *Casanova* ou *Catherine de Watteville*, l'étonnante cavalière, ne l'effarouchèrent point. *Les Saisons et les joies d'Arenenberg* lui valurent cependant quelques reproches de gens austères. « Et voilà pourquoi, dit-il dans un sourire, l'ouvrage, épuisé depuis longtemps, est aujourd'hui introuvable »...!

Ce dont il ne se vantait pas, c'était en revanche des mérites qui firent de lui un officier de la Légion d'honneur, un chevalier de Léopold, au pays de la neutralité dans la tourmente. Guillaume Tell, en effet, ne l'eût pas

renié, cet archer glorieux dont l'ultime prouesse fut peut-être d'avoir donné Grellet à l'Helvétie. Car, entre les paradoxes, il en est un qui prime tous les autres. Le lauréat romand du Prix Schiller n'eut pour langue maternelle ni l'allemand ni le français ni l'italien ni le romanche, mais l'anglais que parlaient dans sa famille son père, l'héraldiste neuchâtelais, et sa mère vénérée. Voilà pour expliquer son humour à froid, ses impatiences, son cœur inquiet, mais encore son autonomie spirituelle.

Faut-il dès lors s'étonner si le voyageur, qui aima la Suisse comme il le lui prouva, se sentit poussé vers les sources d'une civilisation en péril? Rome, « capitale du monde antique dont elle honore les origines sans renoncer à les développer dans le sens de la grandeur », apaisa son âme. L'Européen y trouvait une patrie qui ne l'arrachait point au sol où plongeait ses racines. La fleur venait de s'épanouir.

Henri Naef

Hans Hofmann

Im Augenblick, da wir die letzte Hand an das schon im Probedruck vorliegende Heft legten, erreichte uns die bestürzende Kunde vom Tode unseres Vorstandsmitgliedes, Prof. Dr. h. c. Hans Hofmann. Auch der Heimatschutz hat einen unersetzlichen Verlust erlitten. Für heute müssen wir uns begnügen, der Trauerfamilie unser herzlichstes Beileid auszudrücken. Was Prof. Hans Hofmann für den Heimatschutz bedeutete, werden wir in der nächsten Ausgabe unserer Zeitschrift zu sagen versuchen.

Le décès du professeur Hofmann, docteur honoris causa, l'une des sommités de l'Ecole polytechnique fédérale, met en deuil le Comité central du Heimatschutz dont il était le précieux conseiller. La Rédaction dira prochainement tout ce que la Ligue du Patrimoine doit à cet éminent architecte et prie, dès maintenant, sa famille d'agréer l'expression de la plus vibrante et respectueuse sympathie.

Red.

St Antoine et... l'ergot du seigle

La brochure intitulée *La Ligue du patrimoine et la protection de la nature sonnent le rappel des bonnes volontés* est venue enrichir le dernier fascicule de notre revue (No 2/3 1957) pour le plaisir de nos lecteurs. Plusieurs ont pris la peine de nous en féliciter, ce dont nous leur rendons grâce. Semblables encouragements ne sont pas superflus, aujourd'hui moins que jamais où la Rédaction se frappe la poitrine.

Acceptant le cadeau que lui faisait l'administration de l'Ecu d'Or (savoir les pages 50 à 81), elle s'est inclinée en fermant les yeux. « A cheval donné on ne regarde pas la dent », dit un proverbe sage qui ne prétend point cependant justifier les traductions erronées. Or, il s'agit en l'espèce de la fresque récemment restaurée dans la chapelle Saint-Antoine de Waltalingen (p. 63). L'on y voit une foule de malheureux qui ne cherchaient nullement « dans le pain de seigle ergoté un remède à leurs souffrances ». C'est exactement le contraire qu'il fallait écrire. A cette cruelle hérésie, St Antoine qu'ils imploraient ne s'attendait pas.

Ils étaient atteints du « mal des ardents », effroyable épidémie, connue aussi sous le nom de « feu sacré » ou « feu Saint Antoine », qu'au début de notre siècle l'on attribuait à « la malpropreté du moyen âge », ce qui est tout aussi erroné. Bien que des maladies variées aient pu être jadis taxées de feu sacré, celle que représente ici notre peinture manifeste clairement les effets de l'ergot du seigle, parasite dont le poison mêlé au pain provoquait des troubles psychiques et vasculaires tels, qu'il en pouvait résulter jusqu'à l'invalidité totale, perte des membres y compris.

« L'ergot du seigle – veut bien nous apprendre M. Charles Béguin, docteur en pharmacie, que nous remercions ici – est mentionné pour la première fois comme médicament dans le *Kräuterbuch* d'Adam Lonitzer, paru en 1582; un emploi médicinal important ne date que du début du XIXe siècle; il n'est pas dit cependant que la toxicité de l'ergot n'ait été connue antérieurement et utilisée à des fins criminelles (avortements, par exemple). Empiriquement, l'on prit l'habitude de débarrasser le seigle de ses ergots dès la fin du XVIe siècle. De nos jours, l'ergot (ou